

→ qui entourent le viol. “*Chez toutes les victimes, il y a de la culpabilité. C’est incontournable. “Je n’ai pas crié”, “Je ne me suis pas débattue”, “Je ne me suis pas enfuie”... Ce sont des phrases qui reviennent tout le temps et qui viennent renforcer un sentiment d’impuissance ou d’indignité*”, décrypte le psychologue Pascal Lapeyre, spécialisé dans les chocs traumatiques, du Centre de prise en charge des violences sexuelles de Bruxelles. “*Sauf qu’on vit quelque chose de très reptilien dans ces instants-là. Face à une situation menaçante, il y a trois options principales: “fight, freeze or fly”, disent les Anglo-saxons; combattre, se figer ou fuir. C’est le cerveau qui décide par instinct laquelle est la plus susceptible de garantir la survie. Et parfois, il choisit d’attendre que ça passe.*” C’est ce qu’on appelle l’état de sidération, dans le jargon. Une stupeur qui peut faire figure de consentement - pour autant qu’on croie encore au vieil adage “qui ne dit mot consent” - et qui s’accompagne souvent d’un phénomène de dissociation, comme si la victime s’absentait de son corps.

nelle. “*Ma seule énergie, c’était ma rage*”, peut-on entendre dans *Sans frapper*. “*Le plus souvent, c’est dans l’après-coup que les victimes réalisent ce qui leur est arrivé: le goût que ça laisse. On ne se sent pas bien et tout à coup, on fait une crise d’angoisse... Un viol, c’est un château de cartes qui s’effondre*”, analyse Pascal Lapeyre. Parfois, le château vacille dix ans, vingt ans, toute une vie avant de s’écrouler. “*Il existe en nous une force d’enfouissement très forte. Mais il y a aussi celle qui nous pousse à vouloir confronter les choses, pour les réparer. Mais reprendre le pouvoir prend du temps. Le trauma, c’est ça: un pic de mal-être et d’angoisse, qui peut finir par se normaliser grâce à un soutien adéquat. Ce ne sont pas des blessures qui passent toutes seules*”, ajoute le spécialiste.



**SANS FRAPPER**  
Réalisé par  
Alexe Poukine - 85'

## La ruelle sombre

Pour la réalisatrice, qui vit à Bruxelles, “*victime, c’est comme bourreau: c’est un état qu’on traverse. Mais on ne peut pas le dépasser sans se rendre compte qu’on l’habite*”. Et pour cela, il s’agit avant toute chose de mettre des mots sur ce qui a été vécu... des deux côtés de l’agression. Pourtant, comme le dit un autre adage, “*tant de violées, mais jamais aucun violeur*”. Nombre de coupables d’agressions sexuelles ne se qualifient que rarement comme tels, parce que le profil qu’on en dresse est bien loin de la réalité. L’homme cagoulé qui surprend sa victime dans une ruelle sombre est un cliché pour la majorité des agressions perpétrées: “*Le violeur est rarement un inconnu. Dans près de 80 % des cas, c’est une personne dans l’environnement de la victime: un père, un frère, un oncle, un voisin, un colocataire, un ami, un professeur...*”, atteste Pascal Lapeyre.

“*C’est un problème d’éducation*”, s’émeut Alexe Poukine. *L’éducation sexuelle des garçons est déplorable: ils n’ont pour seule référence que le porno, il n’y a pas de mots autour de la sexualité et en même temps, ils subissent depuis toujours des injonctions à une sorte de masculinité guerrière...*” Elle déplore également que de simples principes, comme le consentement, soient encore à expliquer aujourd’hui, mais aussi l’éternelle affabilité attendue de la part des femmes: “*Il faut élever les filles à être moins polies; la plupart disent qu’elles avaient vu le viol venir, mais qu’elles ne voulaient pas faire de vagues*”. Pour le psychologue, c’est certain, “*il reste tout un travail d’éducation, de prévention et de sensibilisation à faire autour du viol. En Belgique, il y a huit plaintes pour violences sexuelles tous les jours - et ce n’est que la pointe de l’iceberg. Si on cumule ça sur des années, ça fait une masse de gens dramatique*”. Un chiffre, tout à fait frappant, lui. ✘

## Au “320”, la preuve par le nombre

L’affluence dans ce centre de prise en charge des victimes prouve l’urgence et l’étendue de la situation.

Il faut sonner pour entrer au 320 de la rue Haute, dans le quartier des Marolles de Bruxelles. C’est qu’on ne traverse pas son entrée discrète par hasard: ici et depuis la fin 2017, on trouve le CPVS - le Centre de prise en charge des violences sexuelles - qui dépend du CHU Saint-Pierre. Jusqu’à un mois après leur agression, les victimes de violences sexuelles sont prises en charge 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Si la personne le souhaite, après une visite médicale et psychologique, elle pourra y être auditionnée par un policier spécialement formé, qui s’y déplacera en civil. 60 % des cas sont d’ailleurs suivis d’une plainte, contre six fois moins en temps normal, d’après l’équipe du CPVS.

Les dépositions ne sont pour l’instant limitées qu’à la zone de police PolBru, puisqu’il ne s’agit encore que d’un projet pilote, que l’on retrouve également à Gand et à Liège. “*La réalité des urgences, où se passait avant l’accueil, c’est être accueillie entre une rage de dents et un grand brûlé, et quand c’est la nuit, attendre que le gynécologue arrive, sans manger ni boire, sans pouvoir se laver, dans des vêtements parfois souillés. Pouvoir centraliser toute la prise en charge ici, ça change la donne pour les victimes*”, explique Pascal Lapeyre. 930 victimes de viol et violences sexuelles s’y sont rendues en un an - bien plus que ne l’avait imaginé le Centre. “*Vu les chiffres, on se demande quoi faire*”, confie Nathalie Schaar, à la communication du CHU Saint-Pierre. “*Ouvrir le centre aux autres zones de police, accueillir plus de victimes, oui, mais comment? Dans quels lieux et avec quel personnel?*”